

AFRICAN UNION

الاتحاد الأفريقي



UNION AFRICAINE

UNIÃO AFRICANA

P. O. Box 3243, Addis Ababa, ETHIOPIA Tel.: (251-11) 5526373 Fax: (251-11) 5519321/5514227
Email: situationroom@africa-union.org, situationroom@ausitroom-psd.org

**ALLOCUTION DE S.E. Dr. JEAN PING,
PRESIDENT DE LA COMMISSION DE L'UNION AFRICAINE,
A L'OCCASION DE LA CELEBRATION DE LA JOURNEE
INTERNATIONALE DES GARDIENS DE LA PAIX DE L'ONU**

Addis-Abeba

29 mai 2012

**Excellence, Monsieur le Représentant spécial du Secrétaire Général des Nations Unies auprès de l'Union Africaine,
Excellences, Mesdames et Messieurs les Représentants Permanents auprès de l'Union Africaine,
Mesdames et Messieurs les membres de la Commission,
Chers participants,**

La «Journée internationale des Gardiens de la Paix de l'ONU» est chaque année célébrée conformément à la Résolution A/RES/57/129 de l'Assemblée générale des Nations Unies, du 24 Février 2003. Cette Résolution marque la reconnaissance par la Communauté internationale de la contribution inestimable à la promotion de la paix et à la sécurité de tous les hommes et les femmes qui ont servi et continuent à servir dans les opérations de maintien de la paix dans le monde, parfois au péril de leurs vies, souvent dans des conditions particulièrement éprouvantes.

Lorsque, le 29 mai 1948, la première mission de maintien de la paix des Nations Unies a été mise sur pied, il n'était alors pas possible d'envisager ce qu'elles deviendraient au 21^{ème} siècle : des missions de plus en plus complexes et pluridimensionnelles, déployées dans le monde entier, atteignant 120.000 «Gardiens de la Paix», militaires, policiers et civils, de tous horizons. Aujourd'hui, il ne s'agit plus uniquement de surveiller un cessez-le-feu, mais aussi de consolider des processus de paix et de contribuer au relèvement d'États qui se sont effondrés, souvent au lendemain de conflits qui ont duré des décennies. Gardiens de la Paix et civils s'attellent ensemble à organiser des élections, à faire réformer la police et la justice, à promouvoir et à défendre les droits de l'homme, à faire progresser l'égalité des genres, à amener d'anciens combattants à rendre leurs armes de leur plein gré, à favoriser le retour dans leurs foyers des réfugiés et des personnes déplacées et à bien d'autres tâches humanitaires. Ce faisant, malheureusement, beaucoup trop de Gardiens de la Paix, femmes et hommes, à travers le monde, ont dû consentir le sacrifice ultime afin que d'autres êtres humains puissent bénéficier des bienfaits d'une vie normale, dans la sécurité et la dignité.

En cette «Journée internationale des Gardiens de la Paix de l'ONU», nous nous devons de rendre hommage aux hommes et aux femmes du monde entier qui se

dévouent sans répit et avec courage pour faire régner la paix. Permettez-moi d'avoir, ici, une pensée particulière pour les «Casques verts» de l'Union Africaine qui, des théâtres d'opérations du Burundi aux Comores, du Darfour à la Somalie, ont fait l'épopée du soutien à la paix en Afrique à l'image de celle de la libération du continent

Excellences, Mesdames, Messieurs

En Afrique, l'on compte pas moins de Sept missions de maintien de la paix à savoir la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud ([MINUSS](#)), la Force intérimaire de sécurité des Nations Unies pour Abyei ([FISNUA](#)), la Mission de l'ONU pour la stabilisation en République démocratique du Congo ([MONUSCO](#)), l'Opération hybride Union africaine-ONU au Darfour ([MINUAD](#)), l'Opération de l'ONU en Côte d'Ivoire ([ONUCI](#)), la Mission de l'ONU au Libéria ([MINUL](#)), et la Mission de l'ONU pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental ([MINURSO](#)), auxquelles l'on peut rajouter diverses initiatives visant à apporter un soutien logistique conséquent aux missions de paix déployées par l'Union africaine, en particulier, le Bureau de soutien des Nations Unies à la Mission de l'UA en Somalie (UNSOA).

Dans ce contexte, nous nous sommes félicités du fait que le thème choisi cette année par l'ONU pour commémorer la Journée Internationale des Gradients de la paix de l'ONU soit celui du Partenariat. En effet, le thème de cette année "maintien de la paix, un partenariat mondial», rend compte avec justesse de la nature, de la signification et de la coopération entre les Nations Unies et l'UA dans le domaine de la paix et de la sécurité. Il met en évidence la vision stratégique partagée, sur laquelle l'ONU et l'UA sont en mesure de mettre à contribution leurs avantages comparatifs respectifs : la capacité de l'UA à apporter une réponse rapide, grâce à sa proximité et sa connaissance fine des réalités du terrain, et la capacité de l'ONU à assurer une présence prolongée pour relever les défis de la prévention, la gestion et la résolution des conflits sur le continent.

Cette vision, qui se développe dans le creuset d'un consensus politique, encourage la complémentarité entre les deux organisations et assure que toutes les parties travaillent à l'unisson. Rien n'illustre mieux cette vision stratégique partagée que

l'Opération emblématique qu'est la Mission hybride Union africaine-ONU au Darfour (MINUAD) ainsi que la Mission de l'Union africaine en Somalie (AMISOM). La MINUAD est un témoignage éloquent de l'importance du partenariat UA-ONU et de la créativité politique et professionnelle qui l'a porté. Au demeurant, l'UA est convaincue que les opérations de paix hybrides et d'autres approches novatrices pour le soutien, le rétablissement et la consolidation de la paix sont une voie d'avenir en ce qu'elles tirent profit à la fois du caractère universel de l'ONU et des avantages d'une mobilisation continentale effective. En effet, les efforts conjoints de l'ONU et de l'UA ont mis en place la plateforme politique et ont contribué à mobiliser les ressources financières et humaines nécessaires, tout en stimulant le regroupement inédit de compétences techniques et d'expériences ainsi que d'appuis multiformes, y compris politique, des États membres. Ces œuvres de paix en cours que sont l'UNAMID et l'AMISOM doivent pouvoir réaliser les objectifs qui leur ont été assignés afin qu'elles soient dûment considérées comme une «nouvelle génération de missions de paix».

Excellences, Mesdames et Messieurs

Le soutien de l'ONU à l'UA se traduit par un appui à la planification, et un appui institutionnel à la Commission de l'UA dans le cadre de la mise en place opérationnelle de la Force Africaine en Attente, un pilier essentiel de l'Architecture continentale de Paix et de de Sécurité (APSA).

Toutefois, si des progrès significatifs ont été réalisés, il est important que nous intensifions les actions communes en vue de renforcer ce partenariat et que nous nous assurions qu'il est basé sur une plate-forme stratégique solide qui optimise les apports des deux Organisations et de leurs États membres, tout en reconnaissant que la complexité des conflits actuels, les défis liés à la stabilisation et à la reconstruction des pays émergeant de conflits soulignent que la promotion de la paix nécessite un effort collectif que doit couronner une entreprise efficace de consolidation de la paix, y compris par le développement humain, économique et social.

Dans ce contexte, je tiens à saisir cette occasion pour exprimer notre gratitude à tous les partenaires de l'UA pour leur soutien croissant à nos efforts dans le

domaine de la paix et de la sécurité. L'Union Européenne et les pays partenaires apportent un appui inestimable à l'UA, tant sur le plan financier que technique et stratégique, sans lequel il aurait été difficile pour nos braves «casques verts» d'être soutenus dans leur travail périlleux au service de la paix au bénéfice des peuples concernés.

D'évidence, la réalisation de l'objectif d'une Afrique en paix avec elle-même et avec le reste du monde nécessite un renforcement du partenariat entre l'UA et les parties prenantes africaines, en particulier la société civile, mais aussi avec les partenaires Internationaux. C'est cet esprit de partenariat, devons-nous le rappeler, qui constitue l'un des principes directeurs de la Campagne "Agissons pour la paix" lancée par les Chefs d'État et de Gouvernement de l'UA en 2010, qui vise notamment à imprimer une nouvelle dynamique aux efforts de l'UA en matière de paix et de sécurité en mobilisant en sa faveur tous les acteurs africains, au-delà des Institutions étatiques.

Excellences, Mesdames et Messieurs, Distingués invités,

Ces jours-ci, la libération d'Afgoye, en Somalie, est venue récompenser le sacrifice de plusieurs vies parmi les contingents de l'AMISOM se chiffrant à plusieurs centaines depuis le lancement de la mission en 2007. Ces pertes s'ajoutent à celles enregistrées dans les rangs de l'AMIS et de l'UNAMID au Darfour. S'y ajoutent également les pertes de fils de l'Afrique qui œuvrent à la promotion de la paix à travers le monde, au sein des Missions de l'ONU. L'Afrique paye ainsi un lourd tribut au maintien de la paix à travers le continent et dans le monde. Avec nos salutations respectueuses aux familles des disparus dans les missions de paix, nous adressons nos remerciements aux pays contributeurs de troupes aux missions de l'UA et des Nations Unies pour leur détermination à faire en sorte que la paix soit une réalité durable en Afrique et dans le reste du monde.

Le souvenir ému de nos soldats sera éternellement nourri par leurs réalisations, au premier plan desquelles se situe celle d'avoir pu redonner l'espoir d'un avenir meilleur à des millions d'enfants, d'hommes et de femmes. Nous rendons hommage à tous les gardiens de la Paix pour leur professionnalisme, leur dévouement, leur sacrifice. L'Afrique et le monde deviennent progressivement plus sûrs grâce à eux.

Ils méritent l'hommage qui leur est universellement rendu aujourd'hui. Ils méritent que notre gratitude leur soit témoignée, ainsi qu'à leurs familles et à leurs pays, tous les jours.

Je vous remercie de votre aimable attention.